

THE EARLIEST ITALIAN GRAMMARS AND THE INFLUENCE OF LATIN GRAMMAR

LES PREMIERES GRAMMAIRES DE LA LANGUE ITALIENNE ET L'INFLUENCE DE LA GRAMMAIRE LATINE

PRIMELE GRAMATICI ALE LIMBII ITALIENE SI INFLUENȚA GRAMATICII LATINE

Giada MATTARUCCO,

Università per Stranieri di Siena, Italia

E-mail: mattarucco@unistrasi.it

Abstract

This paper deals with the earliest Italian grammars, from the so-called Grammatichetta vaticana (1435-1441), which is attributed to Leon Battista Alberti, to the XVIth century grammars (by Fortunio, Bembo etc.), up to the treatise of Buommattei (1643). These grammars followed several linguistic models, but they were all influenced by the Latin grammar in the classification of the parts of speech, of prepositions as special cases and of moods and tenses, above all the conditional.

Résumé

Cet article concerne les premières grammaires de la langue italienne, à partir de la Grammatichetta vaticana (1435-1441), attribuée à Leon Battista Alberti, aux grammaires du XVIème siècle (Fortunio, Bembo etc.), jusqu'au traité de Buommattei (1643). Les modèles linguistiques sont différents, mais la tradition de la grammaire latine influence tous ces ouvrages par rapport au classement des parties du discours, des prépositions ou signes des cas, des modes et temps des verbes, notamment du conditionnel.

Rezumat

Articolul acesta privește primele gramatici ale limbii italiene: de la așa-zisa Grammatichetta vaticana (1435-1441), atribuită lui Leon Battista Alberti, la gramaticile din secolul XVI ale lui Fortunio, Bembo, apoi spre tratatul lui Buommattei (1643). Gramaticile urmăresc modele lingvistice diferite. Dar toate sunt profund marcate de influența tradiției gramaticale latine, în mod deosebit în următoarele aspecte: clasificarea părților de discurs, interpretarea prepozițiilor ca mărci ale cazurilor, probleme în sistematica timpurilor și modurilor verbale, mai ales pentru condițional.

Keywords: Italian grammars, Latin grammar, XV-XVII centuries, parts of speech and cases, subjunctive and conditional.

Mots-clés: Grammaires italiennes, grammaire latine, XV-XVII siècles, parties du discours et cas, subjonctif et conditionnel.

Cuvinte cheie: Gramaticile limbii italiene, gramatica latina, secolul XV-XVII, părțile discursului și cazurile, conjunctivul și condiționalul.

Les premières grammaires et la querelle de la langue en Italie

L'on peut faire commencer l'histoire de la grammaire italienne par un petit ouvrage manuscrit, la *Grammatichetta vaticana* (la petite grammaire vaticane), qui remonterait aux années 1435-41 et qui est attribuée à Leon Battista Alberti, le célèbre homme de lettres et architecte, issu d'une grande famille florentine¹. Par la suite, à partir du XVI^{ème} siècle, des nombreuses grammaires sont imprimées en Italie. Pour en parler il faut d'abord se poser une question : qu'est-ce que signifie langue italienne à la Renaissance ? Il s'agit d'une période fondamentale pour la « questione della lingua », la querelle de la langue italienne.

Une grande tradition littéraire c'est développée tôt en Italie, en particulier au XIV^{ème} siècle, avec les « trois couronnes » : Dante, Pétrarque et Boccace. Grâce à leurs chefs-d'œuvre et aux ouvrages d'autres auteurs de la même région, le toscan, le florentin notamment s'est imposé même ailleurs comme langue écrite. Mais bien d'autres variétés linguistiques, d'autres dialectes sont utilisés en Italie, où, contrairement à la France, l'unification politique ne date que du XIX^{ème} siècle et la véritable affirmation d'une langue nationale, partagée et parlée par tous, aura lieu très tard, au XX^{ème} siècle.

De plus, le latin a longtemps gardé son importance : c'était la langue de plusieurs domaines culturels et scientifiques, de l'église catholique, de la justice et du droit, la langue que l'on étudiait à l'école. La première chaire universitaire de la langue toscane n'est institué qu'en 1589, à Sienne, à l'usage des étudiants étrangers, spécialement des allemands. Pour avoir une chaire semblable à Florence il faut attendre le 1637.

En raison de cette situation linguistique complexe, plusieurs hommes de lettres italiens ont réfléchi sur la « questione della lingua ». Au XV^{ème} siècle, l'on s'est d'abord interrogé sur le rapport entre le latin et la langue vulgaire. Leon Battista Alberti a soutenu un « humanisme vulgaire », en organisant une compétition de poésie en langue vulgaire sur l'amitié en 1441 et en écrivant ses œuvres en toscan ; il a composé sa petite grammaire justement pour démontrer que la langue vulgaire pouvait avoir la même dignité des langues classiques.

Une fois établie la valeur de la langue vulgaire, une autre question s'est imposée : comment fallait-il écrire ? En toscan ? En florentin ? Autrement ? Fallait-il s'inspirer des anciens ? Ou bien fallait-il préférer une langue contemporaine, puisque le florentin et les autres variétés avaient beaucoup changé depuis le XIV^{ème} siècle.

Hormis sans doute les toscans, les gens les plus cultivées d'Italie avaient besoin de références pour la langue littéraire, qui leurs était presque étrangère. On l'apprenait donc par les livres, comme une langue morte.

Au cours du XVI^{ème} siècle beaucoup d'ouvrages ont été consacrés à ce sujet, mais les propositions fondamentales sont au nombre de quatre.

La proposition décisive est celle de Pietro Bembo, savant et poète vénitien, auteur des *Prose della volgar lingua* (Proses de la langue vulgaire), un traité qui a la forme d'un dialogue et dont la première édition date de 1525². Selon Bembo il fallait suivre les grands, anciens écrivains, notamment le modèle de Pétrarque pour la poésie et le modèle de Boccace pour la prose, tandis qu'il critiquait les choix de Dante. Bembo avait à l'égard de la langue vulgaire la même attitude qu'il avait à l'égard du latin, pour lequel il proposait d'imiter Virgile pour les vers et Cicéron pour la prose. Le troisième livre du traité de Bembo est une véritable grammaire de la langue vulgaire littéraire.

Une autre théorie privilégiait la langue courtesane : mais, comme Bembo même a souligné, la difficulté était double, car il y avait plusieurs cours et à l'intérieur de chacune, par exemple à la

¹ Cf. Ciro Trabalza, *Storia della grammatica italiana*, Milano, Hoepli, 1908, et Leon Battista Alberti, *La prima grammatica della lingua volgare. La grammatichetta vaticana (Cod. Vat. Reg. Lat. 1370)*, éd. par Cecil Grayson, Bologna, Commissione per i testi di lingua, 1964. Une datation entre 1438 et 1441 est proposée par Giuseppe Patota, *Lingua e linguistica in Leon Battista Alberti*, Roma, Bulzoni, 1999, p. 82, et Leon Battista Alberti, *Grammatichetta e altri scritti sul volgare*, éd. par Giuseppe Patota, Roma, Salerno Editrice, 1996, pp. XXXIII-XXXIV.

² Pietro Bembo, *Prose della volgar lingua* [avec *Gli Asolani* et *Rime*], éd. par Carlo Dionisotti, Milano, TEA, 1989.

cour de Rome, l'on utilisait un mélange de plusieurs langues. Le modèle de la langue courtisane romane avait été proposé par Vincenzo Colli, dit Calmeta, dont le traité *Della volgar poesia* (De la poésie en langue vulgaire) est perdu : le témoignage de Bembo à propos de Calmeta est donc d'autant plus précieux. L'idée de ceux qui envisageaient la solution courtisane, Baldasar Castiglione entre autres (dans son *Parfait Courtisan*)³, c'était qu'il fallait préférer une langue vivante noble, en évitant les archaïsmes et le monopole de Florence.

Une autre proposition concernait une langue composite : c'était la proposition de Giovan Giorgio Trissino, homme de lettres de la Vénétie, de Vicence, qui parlait de la langue « italienne » tout court, car, d'après lui, il y avait une langue commune en Italie. Trissino s'appuyait sur le *De vulgari eloquentia* de Dante, qu'il interprétait à sa façon et dont il publia une traduction en italien en 1529. La même année 1529 Trissino publia sa *Grammatichetta*, une petite grammaire basée sur ce modèle de langue italienne commune, qui comprenait des formes toscanes et non-toscane⁴.

Une quatrième proposition disait par contre que la meilleure langue c'était le florentin vivant, utilisé à Florence au XVI^{ème} siècle : parmi les partisans de cette solution, Niccolò Machiavelli, auquel est attribué un *Discorso intorno alla nostra lingua*⁵ (Discours sur notre langue). Au XV^{ème} siècle déjà, Alberti avait basée sa petite grammaire sur l'usage de Florence qui lui était contemporain.

Les grammaires et les questions examinées

La première grammaire publiée en Italie est de Giovanni Francesco Fortunio, un avocat originaire du Frioul, de Pordenone : il s'agit des *Regole grammaticali della volgar lingua*, les règles grammaticales de la langue vulgaire, imprimées en 1516 à Ancone⁶. Cependant, Bembo revendique sa primauté : il fait dérouler son imaginaire dialogue en décembre 1502, quoiqu'il ne le publie qu'en 1525, comme nous avons dit. D'ailleurs, Bembo et Fortunio proposent à peu près le même modèle, inspiré des auteurs du XIV^{ème} siècle. Mais Fortunio est moins sélectif : il accepte Dante également. Il est aussi un peu plus naïf : quand un exemple ne lui convient pas, il conclue qu'il doit y avoir une faute dans le texte.

Beaucoup d'érudits non-toscans ont la même exigence : trouver pour l'italien des références, des règles certaines, tout comme pour le latin ou le grec. Pour cette raison, la proposition très précise de Bembo a eu un grand succès et elle a inspiré plusieurs ouvrages, grammaticaux et lexicographiques, rédigés au XVI^{ème} siècle par d'autres polygraphes, tels que Francesco Del Bailo, surnommé l'Alunno, 'l'élève', de Ferrare, Alberto Acarisio, de Cento, également dans la région de Ferrare, Rinaldo Corso⁷, né peut-être à Verone, Lodovico Dolce⁸, de Venise. Castelvetro, originaire de Modène, compose même une « *Giunta* », un 'complément' au traité de Bembo⁹.

Giambullari, de Florence, propose un modèle mixte dans sa grammaire, publiée (par quelqu'un d'autre) en 1552 : il soutient le florentin vivant, mais sans négliger les exemples des auteurs toscans classiques¹⁰. Par la suite, un académicien de Florence, Lionardo Salviati, développe

³ Cf. *La seconda redazione del «Cortegiano» di Baldassarre Castiglione*, éd. critique par Ghino Ghinassi, Firenze, Sansoni, 1968; Baldassar Castiglione, *Il Libro del Cortegiano*, introduction de Amedeo Quondam, notes de Nicola Longo, Milano, Garzanti, 1987.

⁴ Giovan Giorgio Trissino, *Scritti linguistici*, éd. par Alberto Castelvechi, Roma, Salerno, 1986.

⁵ Niccolò Machiavelli, *Discorso intorno alla nostra lingua*, éd. par Paolo Trovato, Padova, Antenore, 1982.

⁶ Giovanni Francesco Fortunio, *Regole grammaticali della volgar lingua*, introduction de Claudio Marazzini, transcription et notes par Simone Fornara, Pordenone, Accademia San Marco - Pro Pordenone editore, 1999.

⁷ Cf. Francesco Alunno, *Le ricchezze della lingua volgare* (1543), Alberto Acarisio, *Vocabolario, grammatica et orthographia della lingua volgare* (1543) et Rinaldo Corso, *Fondamenti del parlar thoscano* (1549), in *Autori del ben parlare per Secolari e Religiosi*, Venezia, Nella Salicata, 1643.

⁸ LODOVICO DOLCE, I QUATTRO LIBRI DELLE OSSERVATIONI, ÉD. PAR PAOLA GUIDOTTI, PESCARA, LIBRERIA DELL'UNIVERSITÀ EDITRICE, 2004.

⁹ Lodovico Castelvetro, *Giunta fatta al ragionamento degli articoli et de' verbi di messer Pietro Bembo*, Modona, per gli eredi di Cornelio Gabaldino, 1563.

¹⁰ Pierfrancesco Giambullari, *Regole della lingua fiorentina*, éd. critique par Ilaria Bonomi, Firenze, Accademia della Crusca, 1986.

la théorie de Bembo à sa façon en admettant tous les auteurs florentins du XIV^{ème} siècles, même les moindres. Les idées de Salviati ont inspiré le grand *Vocabolario degli Accademici della Crusca*, le Dictionnaire de l'Académie qui prend son nom du son, qu'il faut séparer de la farine, comme les académiciens florentins sélectionnaient les formes de la bonne langue. La première édition de ce dictionnaire date de 1612¹¹.

Au XVII^{ème} siècle encore, Benedetto Buommattei, florentin lui aussi et premier lecteur de toscan à Florence et à Pise (cf. ci-dessus), publie sa grammaire : une première partie en 1623 et en 1626, le reste en 1643¹². Buommattei se propose comme continuateur de Bembo, Salviati et Castelvetro, mais par rapport à eux, il est très attentif à la langue parlée et, tout en décrivant le florentin, qui est sa langue, il respecte aussi les autres variétés toscanes.

Nous avons donc étudié les grammaires italiennes, de la grammaire de Leon Battista Alberti à la grammaire de Benedetto Buommattei, en nous focalisant sur les quelques points suivants : 1) le classement des parties du discours et des articles notamment ; 2) une autre question concernant les articles : l'interprétation des articles contractés et des prépositions ; 3) les problèmes posés par le classement des modes des verbes, spécialement du conditionnel. Il s'agit de points problématiques, où l'on voit très bien l'influence exercée sur les grammaires italiennes par les grammaires grecques et latines.

Parties du discours et articles

Forcément presque tous les ouvrages proposent un classement des parties du discours, de façon explicite ou implicite. Pour le grec, les grammairiens d'Alexandrie envisagent huit éléments : nom, verbe, participe, article, pronom, préposition, adverbe et conjonction¹³ (les adjectifs sont compris dans les noms). Dans la plupart des grammaires latines les *partes orationis* énumérées sont au nombre de huit aussi : sept sont les mêmes des grecs (nom, verbe, participe, pronom, adverbe, préposition et conjonction), mais l'interjection remplace l'article, qui en latin n'existe pas. Ce dernier classement se retrouve chez les anciens, de Probus (deuxième moitié du I siècle apr. J.-C.), à Donat (milieu du IV siècle), à Charisius (360 environ), à Diomède (fin du IV siècle)¹⁴, tout comme chez les modernes Perotti (1473), Linacre (1524), Despautère (1537-8), Scaliger (1540) et Vossius (1635)¹⁵.

L'*Institutio oratoria* (95 apr. J.-C.) de Quintilien rappelle les classifications possibles, depuis les trois parties d'Aristote, jusqu'aux huit parties d'Aristarque, qui s'élèvent au nombre de neuf si l'on distingue le *nomen*, c'est-à-dire le nom propre, du *vocabulum*, le nom commun¹⁶. Dans ses *Institutionum grammaticarum libri XVIII* (qui datent de 526-7), Priscien également évoque l'histoire des classifications et donne une double liste, avec les sept parties fixes et une huitième partie, qui peut être l'article, selon le modèle grec, ou bien l'interjection, selon le modèle latin.

Au Grand Siècle, dans la première édition de sa grammaire latine, qui date de 1644, Claude Lancelot, solitaire de Port-Royal, utilise la liste latine classique, dont il signale deux parties

¹¹ *Vocabolario degli Accademici della Crusca*, Venezia, Giovanni Alberti, 1612 : cf. *Lessicografia della Crusca in rete* : <<http://193.205.158.203/cruscle>>.

¹² Benedetto Buommattei, *Della lingua toscana*, éd. par Michele Colombo, Firenze, Accademia della Crusca, 2007.

¹³ Jean Lallot, « Origines et développement de la théorie des parties du discours en Grèce », dans Bernard Colombat (éd.), *Les parties du discours, Langages*, n. 92, 1988, pp. 17-18.

¹⁴ *Grammatici latini*, éd. par Heinrich Keil, Hildesheim-New York, George Olms, 1981.

¹⁵ Nous indiquons les dates des éditions *principes*, mais nous avons examiné respectivement : Niccolò Perotti, ou Perotto (Nicolaus Perottus), *Regulae...*, Florentiae, per haeredes Philippi Iuntae, 1524 ; Thomas Linacre (Linacer), *De emendata structura Latini sermonis libri VI*, Lugduni, Apud Haeres Simonis Vincentij, 1539 ; Jean Despautère (Joannes Despauterius), *Commentarii Grammatici*, Lugduni, Apud Carolum Pesnot, 1582 ; Giulio Cesare Scaligero (Julius Caesar Scaliger), *De Causis linguae Latinae libri tredecim*, s.l., Apud Petrum Santandreamum, 1580 ; Gerhard Johann Vossius (Gerardus Joannes Vossius), *Latina grammatica*, Amstelodami, Apud Joannem Janssonium à Waesberge, et Viduam Elizei Weyerstraet, 1669.

¹⁶ Quintilien, *Institution oratoire*, texte établi et traduit par Jean Cousin, Paris, «Les Belles Lettres», 1975, tome I, livre I.

principales, le nom et le verbe¹⁷. Dans les éditions successives de son manuel, Lancelot ajoute la règle suivante, en vers :

Le VERBE et le NOM sont toujours / L'essentiel de tout discours : / Mais sous le Nom nous comprenons / Les Participes et Pronoms. / On y joint les Indeclinables, / Comme *Haud, Per, Et, Hem* et semblables¹⁸.

Peu de grammairiens s'écartent de la tradition. Varron ne considère que le nom, le verbe, l'adverbe et le participe dans son traité *De lingua latina* (45-44 av. J.-C.)¹⁹. Au XVI^{ème} siècle, Sanchez²⁰ réduit les parties du discours à six, en éliminant pronom et interjection. Ramée²¹ refuse à la fois le schéma et la dénomination traditionnelle de *partes orationis* : il s'occupe de quatre *voces*, nom, verbe, adverbe et conjonction.

Et dans les grammaires italiennes, que se passe-t-il ? Alberti ne donne pas une liste, mais il parle d'abord de noms, articles, certains adjectifs et pronoms, et ensuite, sous des titres explicites, de verbes, adverbes, interjections et conjonctions. Bembo non plus ne formule aucun classement ; il examine noms et articles (il inclut sans doute les seconds dans les premiers), pronoms, verbes, mots entre les noms et les verbes (c'est-à-dire les participes) et particules (toutes les parties invariables pêle-mêle).

Fortunio ne reconnaît que quatre parties : nom, pronom, verbe et adverbe. Par conséquent, il est contesté par Dolce, qui préfère la liste latine classique, de huit parties. Trissino et Corso englobent l'interjection dans l'adverbe, comme les grecs, pour ajouter l'article tout en maintenant le nombre de huit. Acarisio consacre un chapitre aux articles aussi, sans donner une liste explicite des parties.

Ruscelli, qui était originaire de Viterbe et dont l'ouvrage n'a été édité qu'en 1581²², après sa mort, n'ose pas nier le classement latin traditionnel, mais il en reconnaît l'incohérence et il se demande pourquoi l'article et le gérondif sont exclus. Salviati justement admet ces dernières deux parties, parvenant à une liste de dix parties : mais sa grammaire, qui doit dater de 1576, est restée inédite jusqu'au XX^{ème} siècle²³.

Au début du XVII^{ème} siècle, Pergamini (de Fossombrone, en Ombrie) écrit :

l'oration [...] si divide in otto parti [...]. Alcuni vi aggiungono l'interiessione [...] della quale faremo noi ancora breve mentione²⁴ » [le discours [...] se divise en huit parties : certains y rajoutent l'interjection [...] dont nous aussi dirons quelque chose].

La position de Pergamini n'est pas très claire : qu'est-ce que vaut-il dire ? qu'il considère huit parties et demi ?

Buommattei critique presque tout ses prédécesseurs ; d'après lui, il faut considérer au moins douze parties en rajoutant aux catégories traditionnelles, outre l'article et le gérondif, les signes de cas (c'est à dire prépositions et articles contractés correspondant aux cas latins : cf. ci-dessous) et une catégorie tout à fait nouvelle, les *ripieni*, les 'remplissages' (mais en italien le même mot indique également les 'farces' pour les préparations culinaires). Les *ripieni* sont des éléments explétifs et intensifs ; ils comprennent adverbes, pronoms et toutes les formes qui, du moins selon Buommattei, ne servent qu'à 'remplir'.

¹⁷ [Claude Lancelot], *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement, et en peu de temps la langue latine*, Paris, Antoine Vitry, 1644.

¹⁸ [Claude Lancelot], *Abregé de la Nouvelle Méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue latine*, Paris, Antoine Vitry, 1656, p. 1.

¹⁹ Varro, *On the latin language*, with an english translation by Roland G. Kent, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press – London, William Heinemann, 1977-79.

²⁰ Francisco Sanchez de las Brozas, *Minerva (1562)*, éd. par Eduardo del Estal Fuentes, Universidad de Salamanca, 1975.

²¹ Pierre de la Ramée, *Scholae Grammaticae et Rudimenta grammaticae Parisiis*, Apud Andream Wechelum, 1559.

²² Cf. Girolamo Ruscelli, *De' commentarii della lingua italiana*, Venezia, Damian Zenaro, 1602.

²³ Leonardo Salviati, *Regole della toscana favella*, édition critique par Anna Antonini Renieri, Firenze, Accademia della Crusca, 1991.

²⁴ Giacomo Pergamini, *Trattato della lingua* (1613), dans *Autori del ben parlare...*, op. cit., vol. 3, p. 707.

Buommattei critique spécialement une grammaire du XVI^{ème}, de Giacomo Gabriele, qui a la forme d'un dialogue dont le protagoniste est l'oncle de l'auteur, Trifone Gabriele, un ami de Bembo. Dans cette grammaire, Giacomo Gabriele écrit :

Otto, come dei sapere [...] sono le parti del parlare [...]. Ma avanti che io di quelle incominci a ragionare, fa mestiero che sopra gli articoli alcuna cosa ti dica²⁵ [Les parties du discours, comme tu dois savoir [...] sont au nombre de huit [...]. Mais avant de t'en parler, il faut que je te dise quelque chose sur les articles]

A cause de cette ambiguïté, Buommattei va se moquer de Gabriele un siècle plus tard : a me par cosa ridicolosa dire «Otto son le parti dell'orazione» e subito soggiugnere «Ma innanzi che io di quelle incominci a ragionare, fa mestiero che sopra gli articoli alcuna cosa ti dica» [...]. Questo è il medesimo che se dicessimo: “Tre son le parti del mondo, ma prima ch'io ti ragioni di quelle fa mestiero che sopra la Europa alcuna cosa ti dica”²⁶ [il me semble ridicule de dire que *Les parties du discours sont au nombre de huit* et d'ajouter aussitôt *Mais avant de t'en parler, il faut que je te dise quelque chose sur les articles* [...]. C'est comme si nous disions que « les parties du monde sont au nombre de trois, mais qu'avant de t'en parler, il faut que je te dise quelque chose sur l'Europe »].

Selon Buommattei, au contraire, l'article représente un motif de supériorité de l'italien : les latins, qui ne l'avaient pas, ont fait

come fanno que' paesi, che non hanno né vin, né grano: certo è che 'l grano, e 'l vino son assai meglio delle castagne e dell'acqua; con tutto ciò chi non può averne fa senza²⁷ [comme font les pays qui n'ont ni vin, ni blé : il est certain que le blé et le vin sont beaucoup mieux que les châtaignes et l'eau. Toutefois, ceux qui ne peuvent pas en avoir s'en passent].

Les articles dont les premiers grammairiens italiens parlent (tout comme leurs collègues français), ne sont que les articles définis, tandis que les indéfinis sont classés parmi les numéraux ou bien ils sont ignorés.

Signes de cas

À l'exemple du latin classique, les grammairiens des langues vulgaires s'obstinent longtemps à considérer les cas, même s'il n'y a en pas. Ils proposent donc des petits tableaux avec les déclinaisons, pour les noms, les adjectifs et les articles mêmes, en utilisant les articles définis ou bien l'article zéro pour le nominatif et l'accusatif, et les articles contractés ou les prépositions pour les cas obliques.

Par conséquent, les premiers grammairiens italiens appellent les articles contractés et certaines prépositions *segni di casi* (signes des cas), non sans quelque ambiguïté²⁸. Bembo parle de *proponimenti* (prépositions) et de *segni di casi*, mais il n'éclaircit pas lesquels sont les uns et lesquels les autres ; apparemment, cette distinction ne l'intéresse pas. Pour Gabriele les *segni di casi* indiscutables ne seraient que *di* (= *de* déterminatif) et *a* (*à*). Buommattei en rajoute un troisième, *da* (*de* d'origine etc.) en faisant des *segnacasi* une partie du discours indépendante, comme nous avons dit.

Corso ne considère qu'une catégorie : les prépositions, qu'il examine au début de sa grammaire (et non à la fin, comme d'habitude), justement parce qu'elles marquent les cas obliques en toscan. Il fait néanmoins la distinction entre les prépositions *di*, *a*, *da*, qu'il appelle « propre compagne », 'compagnes propres' aux articles et aux noms, et les autres prépositions, qui d'après lui en seraient des compagnes moins empressées. Giambullari aussi ne considère que les

²⁵ L'édition *priceps* est Giacomo Gabriele, *Regole grammaticali*, Venezia, Giovanni de Farri e fratelli, 1545, mais la citation est tirée de *Le osservazioni della lingua volgare di diversi huomini illustri, cioè del Bembo, del Gabriello, del Fortunio, dell'Acarisio e di altri scrittori*, éd. par Francesco Sansovino, Venezia, Rampazetto, 1565, f. 173r-v.

²⁶ Benedetto Buommattei, *Della lingua toscana*, op. cit., p. 132.

²⁷ Benedetto Buommattei, *Della lingua toscana*, op. cit., p. 204.

²⁸ Selon Roland Donzé, *La Grammaire Générale et Raisonnée de Port-Royal. Contribution à l'histoire des idées grammaticales*, Berne, Francke, 1967, p. 88, il y a eu une "querelle italienne des *segni dei casi*".

prépositions, mais il sépare les préposition faisant fonction de signes de cas et les ‘véritables’ prépositions (par exemple, la préposition *a* pourrait être signe du datif, ou bien vraie préposition, indiquant mouvement, utilité ou avantage). Salviati également utilise *propositione* (préposition) comme hyperonyme et *segno di caso* comme hyponyme. Par contre, les *segni* et les *prepositions* deviennent synonymes dans la grammaire de Pergamini.

Ruscelli embrouille le tout : il n’admet aucun rapport des articles contractés ni avec les articles, ni avec les prépositions ; il conteste l’idée même que les articles contractés soient composés !

Très peu de grammairiens simplifient les choses : Delminio se désintéresse totalement des cas ; finalement, Castelvetro dit que *di, a, da* ne sont que des prépositions. Il faut signaler que les débuts ont été favorables, car Fortunio n’utilise les cas que pour les pronoms, tandis qu’il ne donne pas de déclinaisons pour les noms et les articles. Mais la tradition classique pèse lourd : la plupart des grammairiens italiens semblent s’arrêter à mi-chemin : ils appliquent le modèle latin à l’italien, tout en reconnaissant la différence entre les deux langues. Les tableaux des cas, enfin supprimés par le grammairien Raffaello Fornaciari en 1879-81, reviennent dans les grammaires scolaires de Policarpo Petrocchi, en usage à la fin du XIX^{ème} siècle et encore au début du XX^{ème} siècle²⁹.

Modes des verbes

La tradition classique rend difficile le classement des modes des verbes italiens (et français de même). En général les grammaires latines prévoient les cinq modes dont l’on trouve la liste chez Priscien : « *indicativus sive definitivus, imperativus, optativus, subiunctivus, infinitivus* ». En reproduisant le schéma des grammaires grecques, les mêmes formes du subjonctif sont donc classées dans l’*optativus* si elles expriment un désir, dans le *subiunctivus* quand elles dépendent syntaxiquement d’un autre verbe. Le futur antérieur de l’indicatif aussi est inclus dans le *subiunctivus*.

D’autres classements ont été proposés. Par exemple, Donat ajoute un sixième mode, l’*impersonalis*, Charisius en mentionne un septième, le *promissivus*, et Probus envisage le gérondif comme huitième mode. Au XVI^{ème} siècle, Scaliger soutient que l’infinitif n’est pas un mode. Ramée et Sanchez rejettent la catégorie elle-même de mode, classant les verbes directement sur la base des temps.

Au XVII^{ème} siècle, Vossius considère quatre modes “*indicativus, imperativus, subjunctivus et infinitivus*” . Ce qui est intéressant, est que Vossius se rattache aux *Commentarii della lingua italiana* de Ruscelli. L’auteur d’une grammaire latine prend donc comme modèle une grammaire de la langue vulgaire, de plus, d’une langue vulgaire différente de la sienne. Mais dans la plupart des grammaires italiennes examinées nous retrouvons les cinq modes classiques : indicatif, impératif, optatif, subjonctif et infinitif. Le conditionnel est rangé dans le subjonctif.

Fortunio accepte ce système, qu’il simplifie, en évitant de répéter deux fois les mêmes formes, pour l’optatif et pour le subjonctif. Bembo préfère parler de « *voci condizionate* » (voix conditionnées), en y distinguant plusieurs « *guise* » ‘manières’³⁰ : 1) *amerei* ‘j’aimerais’, notre conditionnel ; 2) *che io amassi* ‘que j’aimasse’, subjonctif imparfait pour nous ; 3) *che io ami* ‘que j’aime’, subjonctif présent ; 4) *io averò desinato* ‘j’aurai déjeuné’, futur antérieur de l’indicatif selon la terminologie actuelle. Bembo essaye de s’éloigner du modèle latin. Trissino maintient la distinction entre optatif et subjonctif : dans ce dernier il isole notre conditionnel, qu’il appelle « *soggiuntivo redditivo* » ‘subjonctif qui rend, qui restitue’.

Giambullari, en suivant Linacre, ajoute deux autres modes : le mode d’exhortation, constitué uniquement par la première personne du pluriel *andiamo, cerchiamo*, ‘allons, cherchons’, et le mode potentiel, que d’après lui serait compris dans l’indicatif et dans le subjonctif, tout en étant autre chose, car il exprimerait toujours l’idée de pouvoir, de devoir, et parfois de vouloir. Les exemples

²⁹ Teresa Poggi Salani, *Italienisch: Grammatikographie. Storia delle grammatiche*, dans *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, éd. par Günter Holtus, Michael Metzeltin et Christian Schmitt, Tübingen, Niemeyer, 1988, IV, p. 775.

³⁰ Pietro Bembo, *Prose della volgar lingua*, op. cit., pp. 252-9.

nous montrent que Giambullari appelle mode potentiel les formes qui expriment des doutes, des possibilités, notamment dans les phrases interrogatives (comme « forse il farei », ‘sans doute je le ferais’, « non sa come amor sana », ‘il ne sait pas comment l’amour peut guérir’, « perché il direi ? », ‘pourquoi le dirai-je ?’, etc.).

Castelvetro élabore son système de classification des modes en utilisant deux facteurs distinctifs. Le premier critère concerne l’attitude de l’énonciateur par rapport à l’énoncé ; ce critère oppose les verbes *determinativi* (déterminatifs) qui donnent l’énoncé comme certain et les verbes *sospensivi* (suspensifs) qui, au contraire, expriment une suspension de la certitude. Le deuxième critère est syntaxique et oppose les verbes que Castelvetro appelle *puri*, purs, indépendants, aux verbes *rispettivi*, respectifs, c’est-à-dire les verbes dépendants d’un autre verbe, qui peut être exprimé mais aussi bien sous-entendu. Les deux paramètres combinés décrivent quatre *modi naturali*, ‘modes naturels’ : 1) mode déterminatif pur : *amo* ‘j’aime’, *amai* ‘j’aimais’, *amerò* ‘j’aimerai’, *ho amato* ‘j’ai aimé’ ; 2) mode suspensif pur : *amerei* ‘j’aimerais’, *havrei amato* ‘j’aurais aimé’ ; 3) mode déterminatif respectif : *amava* ‘j’aimais’, *hebbi amato* ‘j’eus aimé’, *havrò amato* ‘j’aurai aimé’ ; 4) mode suspensif respectif : *ama* impératif ‘aime !’, *amerei* ‘j’aimerai’, *ami* ‘j’aime’ subjonctif présent, *amassi* ‘j’aimasse’, *avessi amato* ‘j’eusse aimé’. Selon Castelvetro dans les ‘modes accidentels’, les verbes du *determinativo* deviennent du suspensif et vice-versa, à cause des ‘particules’ par lesquelles ils sont régis. Le modèle de Castelvetro a le mérite de distinguer le conditionnel.

Conclusion

En général, les grammairiens italiens préfèrent observer le modèle latin. L’attachement à la tradition a des raisons culturelles et pédagogiques. Depuis le Moyen Age, *grammatica* signifiait la grammaire latine et donc le latin même, par opposition à la langue vulgaire. La grammaire latine avait été influencé à son tour par la grammaire grecque. Garder les mêmes coordonnées pour la langue vulgaire donnait des sûretés.

Cependant cette fidélité a comporté beaucoup de complications, parce que les structures et les formes en italien ne sont pas les mêmes qu’en grec ou en latin : les phénomènes examinés nous en ont donné un aperçu. D’ailleurs la situation est similaire dans la tradition grammaticale française. Comme l’observe Joly, « la grammaire est le lieu des traditions tenaces »³¹.

Bibliographie

Alberti, Leon Battista, *La prima grammatica della lingua volgare. La grammaticetta vaticana*, éd. par Cecil Grayson, Bologna, Commissione per i testi di lingua, 1964.

Alberti, Leon Battista, *Grammaticetta e altri scritti sul volgare*, éd. par Giuseppe Patota, Roma, Salerno Editrice, 1996.

Autori del ben parlare per Secolari e Religiosi, Venezia, Nella Salicata, 1643, 3 voll.

Bembo, Pietro, *Prose della volgar lingua. Gli Asolani. Rime*, éd. par Carlo Dionisotti, Milano, TEA, 1989 [1^{ère} éd. : Torino, UTET, 1966].

Buommattei, Benedetto, *Della lingua toscana*, éd. par Michele Colombo, Firenze, Accademia della Crusca, 2007.

Castelvetro, Lodovico, *Giunta fatta al ragionamento degli articoli et de’ verbi di messer Pietro Bembo*, Modona, per gli eredi di Cornelio Gabaldino, 1563.

Castiglione, Baldassar, *La seconda redazione del «Cortegiano»*, éd. critique par Ghino Ghinassi, Firenze, Sansoni, 1968.

Castiglione, Baldassar, *Il Libro del Cortegiano*, introduction de Amedeo Quondam, notes de Nicola Longo, Milano, Garzanti, 1987.

³¹ André Joly, *Le problème de l’article et sa solution dans les grammaires de l’époque classique*, in «Langue française», 48, 1980, p. 18.

- Crusca, *Vocabolario degli Accademici della*, <<http://193.205.158.203/cruscle>> [1^{ère} éd. 1612 et autres éd.].
- Despautère, Jean, *Commentarii Grammatici*, Lugduni, Apud Carolum Pesnot, 1582.
- Dolce, Lodovico, *I quattro libri delle Osservazioni*, éd. par Paola Guidotti, Pescara, Libreria dell'Università Editrice, 2004.
- Donzé, Roland, *La Grammaire Générale et Raisonnée de Port-Royal. Contribution à l'histoire des idées grammaticales*, Berne, Francke, 1967.
- Fornara, Simone, *Breve storia della grammatica italiana*, Roma, Carocci, 2005.
- Fortunio, Giovanni Francesco, *Regole grammaticali della volgar lingua*, introduction de Claudio Marazzini, transcription et notes par Simone Fornara, Pordenone, Accademia San Marco - Pro Pordenone editore, 1999 [avec en fac-similé l'éd. d'Ancona, Bernardin Vercellese, 1516].
- Giambullari, Pierfrancesco, *Regole della lingua fiorentina*, éd. critique par Ilaria Bonomi, Firenze, Accademia della Crusca, 1986.
- Joly, André, *Le problème de l'article et sa solution dans les grammaires de l'époque classique*, in «Langue française», 48, 1980, pp. 16-27.
- Keil, Heinrich (éd.), *Grammatici latini*, Hildesheim-New York, George Olms, 1981.
- Lallot, Jean, « Origines et développement de la théorie des parties du discours en Grèce », in Bernard Colombat (éd.), *Les parties du discours, Langages*, n. 92, 1988, pp. 17-8.
- Lancelot, Claude, *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement, et en peu de temps la langue latine*, Paris, Antoine Vitry, 1644.
- Lancelot, Claude, *Abregé de la Nouvelle Méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue latine*, Paris, Antoine Vitry, 1656.
- Linacre, Thomas, *De emendata structura Latini sermonis libri VI*, Lugduni, Apud Haeres Simonis Vincentij, 1539.
- Machiavelli, Niccolò, *Discorso intorno alla nostra lingua*, éd. par Paolo Trovato, Padova, Antenore, 1982.
- Marazzini, Claudio, *Da Dante alla lingua selvaggia. Sette secoli di dibattiti sull'italiano*, Roma, Carocci, 1999.
- Mattarucco, Giada, *Les premières grammaires de la langue italienne à l'usage des Français (1549-1659)*, Lille, ANRT, 2008.
- Migliorini, Bruno, *Storia della lingua italiana*, éd. par Ghino Ghinassi, Milano, Bompiani, 1994 [cf. 5^{ème} éd. 1978].
- Patota, Giuseppe, *Lingua e linguistica in Leon Battista Alberti*, Roma, Bulzoni, 1999.
- Perotti, Niccolò, *Regulae...*, Florentiae, per haeredes Philippi Iuntae, 1524
- Poggi Salani, Teresa, *Italienisch: Grammatikographie. Storia delle grammatiche*, in *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, éd. par Günter Holtus, Michael Metzeltin et Christian Schmitt, Tübingen, Niemeyer, 1988, IV, pp. 774-86.
- Quintilien, *Institution oratoire*, texte établi et traduit par Jean Cousin, Paris, «Les Belles Lettres», 1975.
- Ramée, Pierre de la, *Scholae Grammaticae et Rudimenta grammaticae Parisiis*, Apud Andream Wechelum, 1559.
- Ruscelli, Girolamo, *De' commentarii della lingua italiana*, Venezia, Damian Zenaro, 1602.
- Salvi, Giampaolo, *Le parti del discorso*, Roma, Carocci, 2013.
- Salviati, Leonardo, *Regole della toscana favella*, éd. critique par Anna Antonini Renieri, Firenze, Accademia della Crusca, 1991.
- Sanchez de las Brozas, Francisco, *Minerva (1562)*, éd. par Eduardo del Estal Fuentes, Universidad de Salamanca, 1975.
- Sansovino, Francesco (éd.), *Le osservazioni della lingua volgare di diversi huomini illustri, cioè del Bembo, del Gabriello, del Fortunio, dell'Acarisio e di altri scrittori*, Venezia, Rampazetto, 1565.

Scaligero, Giulio Cesare, *De Causis linguae Latinae libri tredecim*, s.l., Apud Petrum Santandreamum, 1580.

Trabalza, Ciro, *Storia della grammatica italiana*, Milano, Hoepli, 1908 [éd. fac-similée Bologna, Forni, 1963].

Trissino, Giovan Giorgio, *Scritti linguistici*, éd. par Alberto Castelvechi, Roma, Salerno, 1986.

Varro, *On the latin language*, with an english translation by Roland G. Kent, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press – London, William Heinemann, 1977-79.

Vitale, Maurizio, *La questione della lingua*, Palermo, Palumbo, 1978.

Vossius, Gerhard Johann, *Latina grammatica*, Amstelodami, Apud Joannem Janssonium à Waesberge, et Viduam Elizei Weyerstraet, 1669.